

COUPON REPONSE

Assemblée Générale de la FVBD du 31 janvier 2020

Coupon à retourner par mail à sylvie.bourrat@fvbd.fr au plus tard le 27 janvier.

Nom :		
Société :		
		Assistera à l'Assemblée Générale à 9h30
		N'assistera pas à l'Assemblée Générale à 9h30
		Assistera à la présentation du millésime à 11h30
		N'assistera pas à la présentation du millésime à 11h30
		Restera pour le déjeuner
		Ne restera pas pour le déjeuner
		Assistera à la séance plénière à 14h00
		N'assistera pas à la séance plénière à 14h00

Information renouvellement des administrateurs, extrait du RI de la FVBD adopté par le conseil d'administration du 23 juillet 2015.

Art. 3: Renouvellement des administrateurs

Conformément à l'article 20 des statuts votés le 28 janvier 2014 et modifié le 7 avril 2015, il sera procédé au renouvellement des administrateurs de la FVBD, par section, lors de l'AG annuelle de janvier.

Les administrateurs sortants devront se positionner avant la date de l'AG. Les adhérents seront informés par le biais de la convocation et pourront faire acte de candidature par écrit (courrier ou courriel) 48 heures avant l'AG. Les candidats devront être issus des différents comités de section.